

Etape 1 – S’inscrire/se réinscrire à l’UFA avant chaque début d’année universitaire

Vous avez la possibilité de vous inscrire ou vous réinscrire à l’UFA chaque année, entre le 02 mai et le 30 septembre dernier délai, sur le site internet suivant : <https://www.dfh-ufa.org/fr/>

En cas d’inscription avant le 31 août, vous serez éligibles à un préfinancement de la bourse UFA, c’est-à-dire un versement de la moitié de la bourse dès octobre.

Etape 2 – Transmission de vos documents

Concernant les documents nécessaires, vous devez dès maintenant envoyer les documents reçus **sur votre adresse mail universitaire UL** par isfates-ufa@univ-lorraine.fr en les complétant :

- Convention de remboursement
- Formulaire création étudiant français : **votre adresse postale doit être identique à celle sur votre RIB**
- **Un RIB bancaire officiel avec en tête de votre banque à votre nom**

- **Cas n°1** : Si vous avez déjà trouvé un logement, il vous faudra joindre également votre contrat de location complet et signé.

- **Cas n°2** : Si vous n’avez pas encore trouvé de logement, êtes toujours en attente ou en recherche, il vous faudra le transmettre ultérieurement mais rapidement, car les délais de traitement sont longs.

- **Cas n°3** : Si vous restez en France, il vous faudra joindre également une attestation d’hébergement/attestation de domicile.

Ces documents doivent être renvoyer sous format PDF en respectant les dénominations suivantes :

NOM_Prénom_Année et Filière_Convention de remboursement

NOM_Prénom_Année et Filière_Fiche création étudiant français

NOM_Prénom_Année et Filière_RIB

NOM_Prénom_Année et Filière_Contrat de location ou attestation d’hébergement

Exemple : MARTIN_Benoit_L2_GC_Convention de remboursement.pdf

Si l’un de ces documents n’a pas la bonne dénomination ou n’est pas rempli correctement, le versement de la bourse sera compromis.

- **Sur la fiche création, bien indiquer votre numéro de sécurité sociale au complet (15 chiffres).**

- **Le contrat de location doit être signé par toutes les personnes concernées, contenir les dates de début et de fin de location, et dans son intégralité.**

L’adresse de contact et de renvoi des documents est la suivante : isfates-ufa@univ-lorraine.fr

Etape 3 – Traitement de votre dossier complet

L’administration récupère, centralise et traite vos documents. Un bon de commande pour votre bourse est établi et transmis à l’Agence Comptable. **L’Agence Comptable peut mettre entre 3 semaines et 2 mois pour traiter les dossiers de bourses et initier le versement/le paiement de votre bourse.**

Calendrier des paiements :

Préfinancement = inscription avant le 31/08

- . **Septembre** : demande et centralisation de vos documents
- . **Octobre/novembre** : traitement et premier versement
- . **Février/mars** : deuxième et dernier versement

Financement classique = inscription après 31/08 et avant le 30/09

- . **Janvier** : demande et centralisation de vos documents
- . **Février/mars** : traitement et versement unique

Montants : 350€ par mois / 1 semestre = 5 mois / 2 semestres = 10 mois

Pendant votre mobilité de L2, **si vous habitez dans le pays partenaire** (Allemagne ou Luxembourg), vous toucherez la totalité du montant proposé par l’UFA pour un étudiant, soit 3 500 euros* (préfinancement correspondant à 1750€). Toutefois, **si vous habitez en France** durant votre mobilité dans le pays partenaire, vous toucherez la moitié du montant proposé par l’UFA pour un étudiant, soit 1 750 euros* (préfinancement correspondant à 875€).

*Montant en vigueur 2023/2024